# - Terre d'Émeraude Communauté -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°083/2023

Envoyé en préfecture le 16/06/2023 Recu en préfecture le 16/06/2023

Publié le



# SÉANCE DU 14 JUIN 2023

Nombre de Conseillers

En exercice: 116 Titulaires présents: 78 Suppléants présents: 4

Pouvoirs: 12

Date de convocation: 08/06/2023 Date d'affichage: 16/06/2023

Abstentions: 0 94 Contre: Votants: 94 Pour:

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

# Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick; BAILLY Jacques; BAILLY Thierry; BAUDIER Stéphanie; BELPERRON Pierre-Rémy; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert; BOURGEOIS Josette; BOURGEOIS Rachel; BOZON Fabienne; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CAILLON Gérard; CALLAND Jacques; CAPELLI Sophie; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CHAMOUTON Patrick; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DEVAUX Catherine; DUBOCAGE Françoise; DUTHION Jean-Paul; FATON Patrice; FAVIER Jean-Louis; GAMBEY Olivier; GAUTHIER PACOUD Sandrine; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GRAS Françoise; GRESSET Dominique; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; GUILLOT Evelyne; HOTZ Richard; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VILLESSECHE Anne.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal.

Excusés ayant donné pouvoir : AYMONIER Gaëtan (pouvoir donné à CALLAND Jacques) ; BAILLY Hervé (pouvoir donné à DEVAUX Catherine) ; BRUNET Hervé (pouvoir donné à DUBOCAGE Françoise) ; CHATOT Patrick (pouvoir donné à DUTHION Jean-Paul) ; DEPARIS-VINCENT Christelle (pouvoir donné à MARQUES Patrick) ; ETCHEGARAY Josiane (pouvoir donné à GROSDIDIER Jean-Charles) ; HALBOURG Bertrand (pouvoir donné à PARIS Robert) ; LACROIX Serge (pouvoir donné à RASSAU Jean-Noël) ; LUSSIANA Eddy (pouvoir donné à LONG Grégoire) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle (pouvoir donné à PROST Philippe) ; SERVIGNAT Odette (pouvoir donné à JAILLET Bernard); VUITTON Antoine (pouvoir donné à VIAL Jacques).

Excusés: BELLAT Stéphane; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine); GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); HUGONNET Franck; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; PAIN Michel ; ROZEK Evelyne.

Absents: ARTIGUES Damien; BANDERIER Dominique; BARIOD Denis; BIN Richard; BOISSON Laurence; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe; LAMARD Philippe; MAILLARD Jean-Claude; MORISSEAU Gilles; NEVERS Jean-Claude; PAGET Jean-Marie ; PANISSET Marilyne.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves

Objet : MUSEE DU JOUET - Révision de certains tarifs d'entrée à compter du 16 juin 2023

Rapporteur: Claude Bénier-Rollet

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le



ID: 039-200090579-20230614-D\_2023\_083-DE

### Le RAPPORTEUR,

#### **EXPOSE**

Avec les objectifs d'assurer le bon fonctionnement du musée du Jouet d'une part, et d'adapter au mieux les tarifs des prestations proposées aux publics de la structure d'autre part, il y a lieu de réviser certains tarifs.

A compter du 16 juin 2023:

- Ajout d'un tarif « protection de l'enfance » en individuel et en groupes ;
- Mise en place d'une « carte ambassadeur » à destination des habitants de TEC et d'une offre d'achat groupé pour les Comités d'Entreprises, associations et collectivités ;
- Sont précisées les conditions de réservation pour les groupes : nécessité de confirmation sous
  15 jours sous peine d'annulation de la réservation ; paiement du montant total en cas de non présentation, plus une pénalité de 15%.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 6 juin 2023, a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avec entendu cet exposé et délibéré,

## **DECIDE**

**D'APPROUVER** les nouveaux tarifs du musée du Jouet tels qu'ils sont annexés à la présente délibération, à compter du 16 juin 2023,

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

#### L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a> dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

l e Président